

Compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 23/09/2022

77 membres étaient présents ou représentés, ce qui dépasse très largement le quorum de 25% établi dans les statuts. L'AGO peut donc valablement se tenir.

La mairie de Mâcon était représentée par Monsieur Payebien, adjoint aux sports. Madame Santschi, responsable des associations, était excusée, de même que Monsieur Léonard, président du Comité du Lyonnais de Bridge.

Après avoir adressé ses remerciements à l'assemblée, Madame la Présidente a ouvert la séance et commencé par présenter le rapport moral.

1) Rapport moral

La Présidente évoque les différents événements qui ont été marqués cette saison, tout en rappelant que l'année avait commencé en période de covid.

Du fait du covid le bar, le cocktail dinatoire de Noël et la galette des rois ont été supprimés. Par contre, pour la convivialité, quelques bridgeurs ont apporté à tour de rôle des bonbons appréciés par tous.

Concernant les tournois :

- Pour les tournois de régularité, les joueurs doivent maintenant s'inscrire à l'avance pour permettre à l'arbitre de les placer et ainsi avoir un tournoi équilibré.
- Organisation, un jeudi par mois, de tournois pour les 1^{ère} et 2^{ème} séries avec écrans prêtés par François Haffner.
- En Novembre organisation d'un tournoi pour le téléthon.
- En Mars, à l'occasion de la journée de la femme, le tournoi a été gratuit pour les femmes.
- Pour la mi-carême (Mercredi 22 et Vendredi 25 Mars) nous avons eu des gâteaux faits par André Got que nous remercions.
- Le 8 Avril, tournoi de soutien pour l'Ukraine.
- Organisation de tournois taxis aux deuxième et troisième trimestres avec les élèves d'Agnès Boudet, les 4^{ème} et 3^{ème} séries mineures ayant comme partenaires des 1^{ère} et 2^{ème} séries.
- Challenge de l'amitié très bien organisé par François Haffner. Des "wonder box" ont été offertes aux gagnants de chaque série.
- Enfin un tournoi bridge-golf a été organisé par Patrick Le Léannec.

2) Rapport financier:

Le rapport financier est présenté par le Trésorier Jean-Luc Blanot.

Recettes : 15 716 €

Dépenses : 18 916 €

Ce déficit de 3200 € s'ajoute à celui de l'année précédente de 2500 €.

Les recettes sont constituées des adhésions et des droits de table (dont une partie est rétrocédée au Comité et à la Fédération). Pour les adhésions, certains adhérents avaient versé leur dû pour une saison qui n'a pas eu lieu et leur adhésion a donc été reportée sur cet exercice. D'autre part les droits de table ont fortement chuté, de façon directe à cause du covid, mais également de façon indirecte en raison de la baisse de fréquentation de nos tournois de semaine (nous dépassons rarement 11 tables actuellement).

Au chapitre des dépenses le plus gros poste est celui de l'entretien des locaux (4000 €) auquel s'ajoutent les rétrocessions à la Fédération et au Comité (3300 €), les écrans de protection covid (1500 €) et les achats de fournitures (1907 € dont 1600 € de bridgmates).

Parmi les dépenses figurent également les récompenses aux joueurs compétiteurs pour un total de 1900 € : ainsi nous remboursons 50% des frais d'inscription aux tournois à partir du deuxième tour, et nous prenons en charge les frais d'inscription aux compétitions interclubs.

Afin de réduire ces frais il a été décidé de supprimer le poste de ménage. Cette tâche sera désormais assurée par quatre membres du CA volontaires à tour de rôle.

Avec cette mesure, ajoutée à un retour des adhésions en année pleine, le budget prévisionnel est équilibré et notre Trésorier n'est pas inquiet pour le futur.

3) Conseil d'Administration

La Présidente a souhaité ensuite évoquer le remplacement au Conseil d'Administration (CA) de Marie-Claude Monnet démissionnaire.

Deux personnes du Club ont candidaté : Alain Carboneill et François Haffner.

La présidente a tenu à préciser que deux places étaient en fait disponibles au sein du CA qui statutairement peut comporter jusqu'à 12 membres. Elle propose donc, si l'assemblée est d'accord, de procéder à un vote à main levée pour intégrer ces deux nouvelles bonnes volontés.

Un seul membre (Michel Micaud) étant défavorable à cette proposition, il est procédé au vote. Les deux candidats rejoignent donc le Conseil d'Administration à l'unanimité moins une voix.

4) Projets pour la saison à venir

La Présidente présente ses perspectives qui reprennent beaucoup des activités de la saison passée :

- tournois taxi
- tournoi mensuel en soirée, précédé d'un casse-croûte
- téléthon le 02/12
- challenge de l'amitié si François Haffner veut encore bien l'organiser
- tournoi bridge-golf si Patrick Le Léannec est d'accord pour l'organiser à nouveau

Tout ceci sera arrêté sous peu à la prochaine réunion de CA.

5) Questions diverses

- demande de réinstauration du joker
- demande de mise en place d'un tournoi le soir pour attirer de nouveaux membres qui travaillent.
- possibilité de jouer le week-end

Ces points seront également discutés lors de la prochaine réunion du CA.

La présidente soumet ensuite au vote le rapport moral et le rapport financier.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité moins une voix.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

Une présentation est faite par François Haffner des résultats obtenus en compétition par les membres du club la saison dernière ainsi que les progressions de classement de tous les membres du club. Ces informations figurent sur le site du club.

La parole est alors donnée à Monsieur Payebien qui félicite les joueurs qui ont dignement représenté la ville de Mâcon et participent ainsi à son rayonnement. Il souligne que les associations comme la nôtre dont les activités se déroulent en milieu fermé ont beaucoup plus souffert que les associations dont les activités se déroulent en plein air. Il est cependant optimiste sur le redémarrage de toutes les associations comme en témoigne l'affluence à 1-2-3 Mâcon qui a vu passer 6000 personnes le premier jour, et où certaines associations ont dû refuser des adhésions le deuxième jour.

Ensuite la Présidente clôture l'assemblée générale et nous invite à partager un moment convivial.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Nakkebel'.

La Présidente

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'U' shape with a vertical line through it.

La Secrétaire



Compte rendu de la réunion du Conseil d'Administration du 18 Octobre 2022

Étaient présents :

Mmes Marie-Christine Agnel, et Véronique Frédéric-Moreau (présidente),
MM. Dominique Ambrosi (secrétaire-adjoint), Jean Luc Blanot (trésorier), Alain Carboneill (partiellement),
Didier Erbin, François Haffner et Yvon Perrin.

Étaient excusées : Mmes Marie-Thérèse Bordiaux et Noëlle Deraime (secrétaire).

Dates à retenir :

Le tournoi du beaujolais nouveau aura lieu Vendredi 18 Novembre.

Le tournoi du téléthon se déroulera Vendredi 02 Décembre.

Le repas de Noël se déroulera au club Jeudi 15 Décembre à 18:30 sous forme de buffet. Chacun devra s'inscrire avant le 02/12 en précisant le nombre de personnes sur la feuille qui sera affichée au club à partir du 28/10.

Une fois par mois, en principe un jeudi en début de mois, tournoi-mâchon à 19 heures précises. Chacun devra s'inscrire sur une feuille préparée par François Haffner.

Questions diverses

- Remise en place du joker : afin d'éviter les déplacements inutiles, il est proposé que le joker soit d'astreinte chez lui ; les personnes n'ayant pas de partenaire devront se présenter avant 13:30 ; si à cette heure-là le nombre de personnes seules est impair, le joker sera appelé et viendra au club. Les membres résidant à moins de 10 km du club seront jokers d'office, les autres le seront sur volontariat.
- Covid : en raison d'une recrudescence des contaminations, il est décidé de remettre en place les écrans en plexiglas. Le port du masque est recommandé.
- Les écrans informatiques ont été réparés par un prestataire.
- Il est proposé de neutraliser la table 4 pour aménager un coin-bar plus convivial.
- Une lettre de la mairie (affichée au club) limite la température intérieure à 19°C pour économiser l'énergie.

La présidente

Le secrétaire-adjoint



Compte rendu de la réunion du Conseil d'Administration du 20 Décembre 2022

Étaient présents :

Mmes Marie-Christine Agnel, Marie-Thérèse Bordiaux, Noëlle Deraime (secrétaire).et Véronique Frédéric-Moreau (présidente),
MM. Dominique Ambrosi (secrétaire-adjoint), Jean Luc Blanot (trésorier), Alain Carboneill, Didier Erbin, François Haffner et Yvon Perrin.

La présidente ouvre la séance à 09:40.

La réunion s'est déroulée selon l'ordre du jour du 15/12 :

1) Mise à jour du fichier des adhérents

Suite à un dysfonctionnement il est apparu nécessaire de mettre à jour le fichier. Dominique Ambrosi s'en chargera.

2) Vente des fauteuils du Club

Il a été décidé de mettre en vente une partie des fauteuils du Club (5 fauteuils blancs et 16 fauteuils beiges). Le prix a été fixé à 10 € par fauteuil.

Un fiche est mise à disposition des adhérents. La date butoir a été fixée au 20 Janvier 2023. En cas de demande dépassant la disponibilité, l'attribution se fera par tirage au sort.

3) Jokers

Le principe du joker est rétabli de la façon suivante : seront inscrits sur la liste des jokers les membres habitant à moins de 15 km, sur volontariat pour les autres (les membres de plus de 80 ans peuvent demander à être dispensés). Dominique Ambrosi établira la liste à partir du fichier extrait du site de la FFB.

Les personnes n'ayant pas de partenaire seront invitées à s'inscrire sur le tableau ad hoc et à se présenter au Club à 13h30 au plus tard. Si un nombre impair de joueurs isolés est inscrit, le joker sera appelé au téléphone pour venir jouer.

4) Challenge de l'amitié

Sera reconduit sur 24 dates étalées sur 3 mois (Février, Mars, Avril) et selon le même règlement que l'an dernier. Il sera organisé comme précédemment par François Haffner.

5) Tournois taxis

Alain Carboneill se charge de leur organisation aux 2^{ème} et 3^{ème} trimestres.

Les dates arrêtées sont les mercredis 22 Mars et 14 Juin.

6) Tournois mâchons

Les prochains seront organisés les jeudis 02 et 23 Février, respectivement par Véronique Frédéric-Moreau et par Alain Carboneill, au même tarif de 6 €.

7) Galettes des rois

Elles seront dégustées après les tournois de Mercredi 04/01 et Vendredi 06/01/2023 et les cours du 04/01.

8) Tournois des mercredis

Ils feront à nouveau l'objet de récompenses, à la discrétion de Yvon Perrin.

9) Repas de Noël

Il s'est bien déroulé à la satisfaction générale, mais 6 personnes ne sont pas venues pour cause de maladie, deux se sont décommandées au dernier moment et une ne s'est pas décommandée du tout, ce qui, outre l'aspect cavalier, entraîne des frais inutiles pour le Club.

10) Fonctionnement du bar

Il appartient exclusivement au Club de fournir les boissons.

Toute personne qui souhaite fêter un événement et apporter des boissons doit en informer la présidente au préalable.

Les tarifs du bar demeurent inchangés :

-1 € le verre de kir ou de communard

- 5 € la bouteille de vin blanc ou de vin rouge.

11) Rapport du trésorier

Un point est fait par Jean-Luc Blanot pour la période du 1^{er} Juillet au 31 Décembre:

- recettes : 11 557 € (adhésions + droits de table)

- dépenses : 9 186 €

Soit un bénéfice actuel de 2371 €, en partie grâce à la suppression du poste ménage (1900 euros) assuré désormais par des membres volontaires du CA.

Pour les 6 mois à venir les projections font état de 4800 € de recettes (droits de table uniquement) et de 6500 € de dépenses, ce qui laisse entrevoir un exercice à l'équilibre en fin de saison.

12) Questions diverses

- François Haffner évoque la possibilité d'avoir sur place une bibliothèque de livres de bridge, lui-même en possédant plusieurs qu'il mettrait à la disposition de tous les joueurs.

- Il soulève également l'intérêt d'avoir des professeurs certifiés pour l'attractivité du club, les cours pouvant alors éventuellement devenir payants.

Il est mis fin au conseil d'administration à 11h30.



La présidente



La secrétaire



Le secrétaire-adjoint



Compte rendu de la réunion du Conseil d'Administration du 28 Avril 2023

Étaient présents :

Mmes Marie-Christine Agnel, Noëlle Deraime (secrétaire).et Véronique Frédéric-Moreau (présidente), MM. Dominique Ambrosi (secrétaire-adjoint), Jean Luc Blanot (trésorier), Alain Carboneill, Didier Erbin, François Haffner.

Absents excusés : Mme Marie-Thérèse Bordiaux et Mr Yvon Perrin.

La présidente ouvre la séance à 09:40.

La réunion s'est déroulée selon l'ordre du jour du 26/03.

1) Révision du Règlement Intérieur

Il est convenu de constituer un groupe de travail spécifique pour revoir le Règlement Intérieur et élaborer les règles particulières au Club dans un nouveau document (nom à trouver).

Outre Madame la présidente, Alain Carboneill, Dominique Ambrosi et François Haffner œuvreront à cette tâche.

2) Tournois-taxis

Prochain tournoi-taxi Mercredi 14 Juin.

3) Tournois-mâchons

Prochain tournoi-mâchon Jeudi 25 Mai.

La question de la gratuité des tournois-mâchons a été posée. Cela ne peut être envisagé dans l'état actuel de nos finances qui nous a déjà amenés à résilier le ménage du club. Selon le fonctionnement actuel, le budget de ces tournois est à l'équilibre.

4) Anniversaire des 10 ans du Club à l'adresse actuelle et repas de fin de saison

Pour cette occasion, nous envisageons un mâchon amélioré Jeudi 15 Juin à 19 heures.

5) 1-2-3 Mâcon

Cet événement de rentrée se déroulera les 09-10 Septembre et nous aurons un stand auquel tous les adhérents sont invités à participer.

6) Trésorerie

Jean-Luc Blanot rappelle que nous avons perdu environ 40 adhérents par rapport à la période pré-covid ce qui, outre la perte d'adhésions, représente en moyenne 7 tables en moins aux tournois de semaine, soit environ 2800 €. Pour compenser cette perte tout en maintenant les festivités, nous avons supprimé la prestation extérieure de ménage et de ce fait le budget de cette saison s'annonce à l'équilibre à deux mois de la fin d'exercice.

7) Questions diverses

- Pour les tournois du Mercredi Marie Thérèse Bordiaux et Yvon Perrin devraient normalement passer 2^{ème} série carreau ou cœur au 01/07. Dans cette hypothèse ils ne pourront plus participer aux tournois du Mercredi, leur nouvel IV ne le permettant pas. Étant les organisateurs de ce tournoi, cela pose problème. L'organisation de ces tournois pour la saison prochaine sera examinée au prochain CA, peut-être en prenant en compte les nouveaux IC.
- Des questions ayant été posées sur la participation financière du club aux frais de compétition, le trésorier rappelle que, en premier lieu, il faut pour pouvoir en bénéficier être licencié dans le Club. Dans ce cas le premier tour de la compétition est réglé par le joueur et, en cas de qualification, le Club prend à sa charge 50% des frais d'inscription ultérieurs. Le Club prend également à sa charge les frais de tous les interclubs.
- Il est décidé de ne pas renouveler la demi-page dans l'agenda du Comité (coût : 170 €).
- Le Comité propose aux clubs de Mâcon, Bourg-en-Bresse Villefranche et Oyonnax d'organiser un challenge sur Realbridge.
- Une réunion de CA de fin de saison aura lieu Jeudi 06 Juillet à 15 heures. Les adhérents qui souhaitent participer au CA peuvent se rapprocher de Madame la Présidente en vue de la prochaine Assemblée Générale.

Il est mis fin au conseil d'administration à 11h45.



La présidente



La secrétaire



Le secrétaire-adjoint



Compte rendu de la réunion du Conseil d'Administration du 06 juillet 2023

Étaient présents :

Mmes Marie-Christine Agnel, Marie-Thérèse Bordiaux, Noëlle Deraime (Secrétaire-Générale) et Véronique Frédéric-Moreau (Présidente),

MM. Dominique Ambrosi (Secrétaire-Général Adjoint), Jean-Luc Blanot (Trésorier), Alain Carboneill, Didier Erbin (Vice-Président), François Haffner et Yvon Perrin.

La Présidente ouvre la séance à 16 h 40.

La réunion s'est déroulée selon l'ordre du jour du 15/06.

1) Bilan moral de l'année écoulée

En vue de l'AG, la Présidente souhaite faire le bilan de la saison écoulée.

- Tournois taxis : pour une bonne organisation, il est nécessaire que les absents de dernière minute signalent leur défection à l'organisateur. D'autre part, les donnes ont été jugées trop difficiles pour des 3^e et 4^e séries. Ces tournois seront reconduits aux 2^e et 3^e trimestres de la saison prochaine

- Tournois mâchons : ils seront reconduits une fois par mois à partir de Septembre, en évitant le conflit de date avec Bourg-en-Bresse.

- Fêtes : Noël, Épiphanie et fin d'année seront reconduits, le repas de fin d'année se déroulant au restaurant avec participation pour augmenter le caractère festif. Le Beaujolais nouveau sera fusionné avec le tournoi-mâchon de Novembre.

- Challenge de l'Amitié : il se déroulera sur toute la saison avec les mêmes catégories de récompenses, mais on ne tiendra compte que du meilleur résultat obtenu avec chaque partenaire.

2) Formation d'arbitre de club

Afin d'étoffer le portefeuille d'arbitres, deux adhérents suivront la formation les 18-19 et 25-26/09 avec examen écrit le 02/12 et un adhérent ne suivra que la journée complémentaire sur les outils informatiques. Les frais d'inscription au stage (200 € par stagiaire) ainsi qu'à la journée complémentaire (25 € par stagiaire) seront pris en charge par le club.

3) Licences et adhésions

La licence FFB passe de 36 € à 41 € ; l'adhésion au club reste à 40 €. Ceci devra être confirmé en Assemblée Générale.

Pour les adhérents, le ticket passe à 4 € et le carnet de 12 tickets passe de 35 € à 36 €.

Pour les clubs "voisins" de Bourg-en-Bresse, Charnay-lès-Mâcon, Oyonnax, Roanne et Villefranche-sur-Saône, le ticket est à 5 € et le carnet de 10 tickets à 40 €.

Pour les visiteurs, le ticket est à 5 €.

4) Tournois-du Mercredi

Ils sont organisés par Yvon Perrin dont la partenaire vient d'être classée 2^e série Cœur. Une réflexion est engagée pour définir un nouveau règlement qui permette exceptionnellement à des paires ne répondant pas aux critères d'IV de participer au tournoi.

5) Jokers

L'ancien système est rétabli : le joker est présent au club et repart s'il n'est pas nécessaire.

Les adhérents qui habitent à plus de 20 km ou qui ont plus de 85 ans seront dispensés. Néanmoins certains de ceux-ci peuvent vouloir participer à ce dispositif ; ils seront donc contactés individuellement par le secrétaire pour cet éventuel volontariat.

La liste des jokers potentiels sera soumise au CA pour enlever les adhérents qui ne jouent ni le Mardi ni le Vendredi, pour enlever les conjoints (un seul joker par couple) et les joueurs très occasionnels.

6) Challenge régional

Un challenge régional simultané avec les 5 clubs "voisins" (voir ci-dessus) est envisagé par le Comité avec arbitrage à distance une fois par mois. La difficulté sera de trouver des dates communes aux six clubs.

7) Recrutement

Pour inciter les joueurs occasionnels ("bridge salon") à venir au club, une annonce sera passée dans le JSL, éditions Mâcon et Bresse.

D'autre part un sondage sera effectué auprès des adhérents pour savoir qui serait intéressé par un tournoi le soir, une fois par mois, *a priori* Lundi ou Jeudi.

8) Élections au Conseil d'Administration (CA)

En prévision de l'AG électorale, il est rappelé que tout adhérent peut présenter une liste comportant 5 à 7 noms, en précisant nominativement qui obtiendra le mandat de Président, Vice-Président, Trésorier et Secrétaire Général. Un adhérent peut aussi se présenter individuellement au CA.

Rappel du Règlement Intérieur : « *Les candidatures à l'élection aux différents postes: liste du Président, candidatures individuels de membres au CA et autres postes si le CA en a décidé ainsi, devront être notifiées par écrit au Président en exercice au plus tard quinze (15) jours avant la date fixée par l'AG afin de permettre d'adresser la liste complète des candidats avec la convocation pour l'AG.* »

Dans l'attente de la prochaine élection, le Trésorier sortant qui ne souhaite pas se représenter au CA, demande à être assisté d'un adjoint administratif pour couvrir la période allant du 01/07 jusqu'à l'AG. Alain Carboneill est volontaire pour cette mission. Il est désigné par le CA pour remplir cette fonction.

9) 1-2-3 Mâcon

Cet événement de rentrée se déroulera le 09 Septembre de 14 heures à 18 heures et le 10 Septembre de 10 heures à 18 heures. Tous les adhérents sont bien sûr invités à participer et le secrétaire diffusera un tableau où chacun pourra se porter volontaire pour un ou plusieurs créneaux.

10) Assemblée Générale Ordinaire (AGO)

Notre AGO se déroulera au club Mardi 05 Septembre à 18h30. Une convocation avec ordre du jour sera adressée aux adhérents ultérieurement.

Le secrétaire adressera une invitation à Madame Santschi et Monsieur Payebien (mairie de Mâcon) ainsi qu'à Xavier Léonard (Comité).

Il est mis fin au conseil d'administration à 19 heures.



La Présidente



La Secrétaire Générale